

Informations communales – Mars 2017

Nouveaux citoyens suisses

Mme Raymonde Masek a formulé une demande de naturalisation ordinaire et a obtenu la nationalité suisse. Le Conseil communal lui adresse ses sincères félicitations.

Le nouveau site internet de la commune est en ligne : www.granges-veveyse.ch

L'ancien site internet de la commune a fait place à une nouvelle structure qui se veut plus moderne et attractive. Vous trouverez en page d'accueil un bloc «pilier public» dans lequel sont mentionnées les mises à l'enquête ainsi que les informations officielles, et un bloc «actualités» qui contient des informations diverses. Les coordonnées du bureau communal ainsi que les horaires d'ouverture du guichet et de la permanence téléphoniques se trouvent dans le pied de page de chaque rubrique.

Déchetterie du Grivaz – Jours de fermeture pour l'année 2017

La déchetterie sera fermée les jours suivants :

- Lundi 17 avril 2017 (lundi de Pâques)
- Lundi 5 juin 2017 (lundi de Pentecôte)
- Lundi 18 septembre 2017 (Lundi du Jeûne)
- Lundi 25 décembre 2017 (Noël)
- Lundi 1^{er} janvier 2018 (Nouvel An)

En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.



Passeport vacances

Depuis ses débuts en 1985, le passeport vacances de la Veveyse permet, chaque année, à plusieurs centaines d'enfants scolarisés dans le district de profiter de nombreuses activités. Celles-ci ont lieu durant les deux premières semaines des vacances d'été. Afin de pouvoir mener à bien l'édition 2017, le comité du passeport vacances a besoin de vous. Nous recherchons :

- Des bénévoles : si vous avez un peu de temps libre à consacrer aux enfants de notre district, vous pouvez être accompagnant lors d'une activité, conduire les enfants ou encore apporter un soutien au comité dans l'organisation des activités.
- Des activités : si vous avez une passion, une entreprise, un lieu... à faire découvrir aux enfants de notre district, vous pourriez organiser une activité.

Intéressé ? Prenez contact avec M. Savio Michellod par email : savio_michellod@hotmail.com ou par téléphone au 079 793 48 65

Atelier Jeunesse de la Veveyse – activités pour les jeunes de 10 à 18 ans

L'équipe d'animation de l'Atelier Jeunesse de la Veveyse organise des accueils hebdomadaires, des animations et des sorties pour les jeunes du district. Les animatrices sont à l'écoute des idées des jeunes, favorisent leur participation au sein de l'organisation des différentes activités de l'Atelier Jeunesse.

Les **accueils à Granges** ont lieu les lundis (une semaine sur deux) de 15h30 à 18h30 pour les 7-11H et jusqu'à 18 ans à la salle communale.

Ces accueils fonctionnent selon les principes de l'accueil libre:

- Accueil professionnel assuré par une animatrice socioculturelle au minimum
- Gratuité et libre accès (pas d'inscription)
- Allées et venues libres, sans temps de présence délimité (libre adhésion)
- Libre détermination des activités pratiquées

Plus d'informations sur www.atelier-jeunesse.ch ou au 079 / 409 87 57

Accueil extrascolaire "vacances" :

Suite au succès de la phase test de l'AES "vacances" durant l'automne 2016, les communes d'Attalens et de Granges ont décidé de pérenniser le concept. L'AES "Les Petits Lions" sera donc ouvert durant les périodes de vacances scolaires suivantes:

- du lundi 10 avril au jeudi 13 avril 2017
- du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet 2017
- du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2017
- le lundi 14 août et du mercredi 16 août au vendredi 18 août 2017
- du lundi 21 août au mercredi 23 août 2017
- du lundi 16 octobre au 20 octobre 2017

Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser au conseiller communal responsable des écoles, Savio Michellod, au 079 793 48 65

Pro Natura Fribourg – programme des activités jeunesse

Le groupe Jeunes+ Nature Fribourg souhaite vous faire part de son nouveau programme de février à juin 2017 et destiné aux enfants âgés de 6 à 12 ans. Les activités couvrent des thèmes variés ayant trait à la nature et sont proposées mensuellement à un prix modique. L'activité du samedi 25 février 2017 aura lieu à Granges, auprès de l'exploitation de la famille Binggeli, de 12h à 16h. Pour plus de détails et inscriptions : www.pronatura-fr.ch/jeunesse ou 026 422 22 06

Rotary Club de Châtel-St-Denis

Le Rotary Club de Châtel-St-Denis va mettre en place un nouveau service intitulé "commiService". Le but de ce projet est d'offrir aux personnes âgées du district de la Veveyse à mobilité très réduite et momentanément aux personnes qui auraient une impossibilité de déplacement, un service de livraison à domicile de commissions. Le lancement de ce projet est prévu dès le 1^{er} mars prochain. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Mme Florence Richoz au 079/ 483 37 56.

Agence AVS

Nous rappelons aux personnes concernées durant l'année par l'AVS, qu'une demande de rente vieillesse doit être complétée au minimum 3 mois avant de toucher une rente. Si l'un des conjoints est déjà au bénéfice d'une rente, la demande doit être également présentée pour l'autre conjoint. Les personnes passant du statut d'employé à indépendant doivent compléter le questionnaire pour personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative (notamment les étudiant(e)s, les invalides, les malades, les personnes préretraitées, veufs ou veuves, etc..) doivent régler une cotisation minimale dès le 1^{er} janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle elles accomplissent leur 20^{ème} année et jusqu'à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les formulaires peuvent être obtenus au bureau communal ou sur le site de la Caisse cantonale de compensation.

Chaperon Rouge : service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch

Baby-sitting : pour les sorties du soir ou du week-end

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

Informations sur les impôts pour les jeunes

Le site internet www.impots-easy.ch a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôt. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur le site web, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

Ligues de santé du canton de Fribourg

Différentes associations assurent des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches. Vous trouverez de plus amples informations sur le site www.liguessante-fr.ch.

Le Programme Bâtiments dans le canton de Fribourg – efficacité énergétique et subventions

Ce programme encourage l'efficacité énergétique et l'exploitation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur dans le domaine du bâtiment. Il est financé par la taxe sur le CO₂ et par les budgets cantonaux.

Lors de la planification de travaux de rénovation, de remplacement de votre chauffage ou d'amélioration énergétique de votre bâtiment, des aides financières peuvent vous être allouées à certaines conditions qui peuvent être consultées sur : www.fr.ch/sde

Le Conseil communal